

DIPLÔME NATIONAL DU BREVET

SESSION 2026

FRANÇAIS **Dictée**

Série générale

Durée de l'épreuve : 20 mn

10 points

Rappel : le candidat compose sur la même copie que l'épreuve de grammaire et compétence linguistiques – compréhension et compétences d'interprétation

L'utilisation du dictionnaire et de la calculatrice est interdite

Dictée (10 points)

Consignes à la personne chargée de lire à haute voix le texte

► Lors de la dictée, on procédera successivement :

1) À une lecture préalable, lente et bien articulée du texte.

2) À la dictée effective du texte, en précisant la ponctuation et en marquant nettement les liaisons.

3) À la relecture, sans préciser cette fois-ci la ponctuation mais en marquant toujours les liaisons.

► On demandera aux candidats d'écrire une ligne sur deux.

► On ne répondra pas aux questions éventuelles des candidats après la relecture du texte ; ils en seront avertis avant cette relecture.

► On écrira au tableau : avenue Bruat, Henri

Mercredi midi. Une silhouette trapue, solide, mais bien seule, avenue Bruat...

Au milieu de mille voitures, sur une pancarte, l'expression calme et assurée de ta colère : Non !

C'est cette image qui m'accompagne quand je t'évoque, Henri, l'image de ce refus que tu as répété ainsi pendant plusieurs mois, semaine après semaine, tous les mercredis. Non aux mille-soleils qui ont souillé l'atoll mais aussi les cœurs et les esprits. Non aux accidents de l'histoire que l'on ne se décide pas à réparer, non au parler qui se dégrade et au geste qui s'oublie et non à une prière qui n'était plus simple ni joyeuse.

Préface d'Eric Monod à la première édition de l'ouvrage de Henri Hiro, *Pehepehe i ta ù nūna*, 1990.